

Calendrier 2011 des collectes des matières résiduelles



Janvier

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

Février

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Mars

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Avril

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Mai

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Collecte des matières recyclables (bac bleu)

Collecte spéciale de feuilles

20 Le Jacobin • Volume 8 No 10

Collecte des matières compostables (bac brun)

Frolic acadien et collecte des RDD (28 mai)

Jour de collecte des RDD (28 mai)

Collecte des ordures ménagères

Déchiquetage de branches (17 au 21 octobre)

Vente de garage (21, 22 et 23 mai)

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

Août

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



Bulletin d'information
Le Jacobin
 Volume 8 No 10
 Décembre 2010
 MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES



Meilleurs Voeux!

Sommaire



Mot du Maire	2
Bilan des décisions du conseil	3 à 5
Urbanisme et réglementation	
Des nouvelles du projet de revitalisation	6
► Calendrier des séances	6
► Avis public – second projet de règlement #209-2010	7-8
► Adoption du budget	8
► Situation financière	9
Loisirs et culture	10 à 13
Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	14-15
Organismes communautaires	16-18
Chronique de la SQ	18
Information Saint-Jacques	19
Calendrier 2011 - Collectes des matières résiduelles	20
Page couverture	Meilleurs voeux!
Graphisme et impression	Imprimerie Fortier
Tirage	1850 exemplaires
Parution	mensuelle
Distribution	Postes Canada

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada

Congés des Fêtes

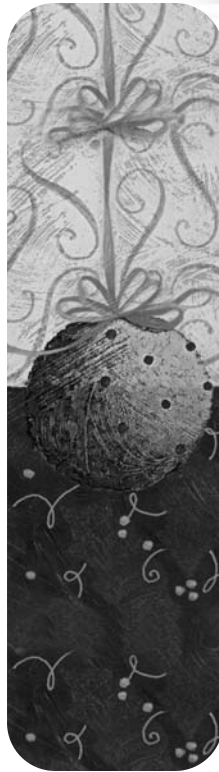
Mairie de Saint-Jacques
Les bureaux administratifs
seront fermés du
23 décembre, à 11 h,
au 3 janvier inclusivement.

Pour toute urgence
veuillez composer en tout temps
le 450 834-7423

La bibliothèque municipale
Marcel-Dugas
sera fermée
du **23 décembre au 3 janvier**
inclusivement.

(Voir pages 14 et 15 pour information)

2010, une autre année bien remplie



Chères citoyennes, Chers citoyens,

Comme à tous les ans et tel que requis par le Code municipal, la situation financière de l'année 2010 vous est présentée à la page 9. Un surplus budgétaire d'environ 63 000 \$ est anticipé pour l'année 2010.

Mais bien au-delà des chiffres, de nombreux événements et projets se sont effectués tout au long de l'année. Nous n'avons qu'à penser qu'en août seulement, nous avons accueilli au parc Aimé-Piette, la journée champêtre de la FADOQ régionale, les jeux du 3^e âge de la MRC Montcalm, le spectacle du Festival acadien, la 6^e édition des Fêtes gourmandes de Lanaudière ainsi que les Spectacles jacobins à l'église.

Que d'heures de préparation, de rencontres, de bénévolat pour planifier, organiser et réaliser tous ces événements! Nous n'avons qu'à prendre connaissance de la liste de projets énumérés à la situation financière sans compter tous les autres et activités courantes qui s'y rajoutent au quotidien. L'année 2010 aura été bien remplie.

Je suis très fier de constater l'implication de nombreux bénévoles qui travaillent sans relâche à l'amélioration physique, sociale, culturelle et sportive de notre communauté. Cette mobilisation citoyenne est remarquable et présage d'un avenir encore plus dynamique. Je les en remercie grandement.

De même, je désire souligner l'excellent travail de nos employés qui en sus de toutes leurs tâches quotidiennes, savent s'impliquer et appuyer les divers projets qui leur sont présentés. Un gros merci pour votre professionnalisme et votre dévouement!

Le temps des Fêtes étant à nos portes, au nom des membres du conseil municipal et de tous les employés, nous vous souhaitons un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année remplie de paix, de bonheur et de santé.

Pierre Beaulieu
Maire

Information Saint-Jacques

Logements à louer Résidence Nouvelle-Acadie

Pour les personnes qui seraient intéressées, des logements (1 1/2, 3 1/2, 4 1/2) peuvent être disponibles à la Résidence Nouvelle-Acadie.

Cette résidence, située au cœur du village de Saint-Jacques, offre des logements adaptés, avec services de repas, entretien ménager, en plus d'un milieu de vie sécuritaire.

(Crédit d'impôt disponible pour personnes de 70 ans et plus)

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter **madame Doris Dauphinais**, directrice de la Résidence Nouvelle-Acadie, au **450 839-2119**.



CHEVALIERS DE COLOMB
CONSEIL #3074 SAINT-JACQUES
50, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques QC J0K 2R0

Déjeuners

Dates des prochains déjeuners
communautaires qui auront lieu au
Centre culturel du Vieux-Collège (grande salle) :

- 12 décembre
- 13 mars
- 9 janvier
- 10 avril
- 13 février

Servis de 8 h à 12 h
Coût 3 \$

Venez en grand nombre.

Responsable: Gérard Lafontaine
450 839-6751

Prochains bulletins Le Jacobin 2011

Dates de tombée

Rappel aux organismes communautaires de Saint-Jacques qui désirent faire paraître des informations dans Le Jacobin.

Afin de nous permettre de bien préparer le montage du bulletin municipal, nous vous demandons de respecter les dates de tombée suivantes :

Janvier:	Relâche
Février Sortie: vers le 7 février	Tombée: vendredi 7 janvier
Mars Sortie: vers le 7 mars	Tombée: lundi 7 février
Avril Sortie: début avril	Tombée: lundi 7 mars
Mai Sortie: début mai	Tombée: jeudi 7 avril
Juin Sortie: début juin	Tombée: vendredi 6 mai
Juillet Sortie: début juillet	Tombée: mardi 7 juin
Août:	Relâche
Septembre Sortie: 2 septembre	Tombée: mardi 2 août
Octobre Sortie: 10 octobre	Tombée: lundi 12 septembre
Novembre Sortie: début novembre	Tombée: vendredi 7 octobre
Décembre Sortie: début décembre	Tombée: lundi 7 novembre

Prendre note que ces dates de tombée peuvent être modifiées sans préavis lors d'événements spéciaux ou autres.

Aussi, il serait important de fournir un texte en format Word pour vos communications et par courrier électronique de préférence: info@st-jacques.org.

Je vous remercie de votre compréhension et de votre collaboration. N'hésitez surtout pas à me contacter pour toute information.

Joyeuses Fêtes et bonnes lectures.

Audrey St-Georges
Secrétaire-trésorière adjointe et
Responsable à l'information, bulletin Le Jacobin
Tél. : 450 839-3671 (poste 7612)

Organismes communautaires



Table Soutien à Domicile Montcalm Vous invite à l'atelier « La clé : Bien choisir pour bien se loger! »

Tôt ou tard, en tant qu'ainé(es), nous sommes appelés à solliciter des services et des organismes pour nous aider à rester dans notre domicile, ou bien nous sommes devant la nécessité de vivre un changement de domicile.

Autant faire les bons choix, n'est-ce pas? Pour ce faire, vous devez analyser vos valeurs, ce à quoi vous tenez, le milieu de vie recherché, etc. Pour entamer un processus d'analyse et d'exploration, et pour vous préparer adéquatement à vivre cette étape de changements en harmonie, la Table de concertation en maintien à domicile de la MRC Montcalm

vous propose un atelier s'intitulant « *La clé? Bien choisir pour bien se loger* ». N'attendez pas d'être à la remorque des événements... et participez activement à votre avenir!

Cet atelier se tiendra :

Lundi, le 7 février 2011
Heure : 10 h à 15 h
Lieu : sous-sol de l'Église St-Jacques

Pour information ou inscription (obligatoire) veuillez téléphoner à madame Fleur-Ange Perreault 450 839-2989

Chronique de la Sûreté du Québec



Quelques conseils de sécurité pour un heureux temps des fêtes

La Sûreté du Québec désire vous transmettre ses meilleurs vœux pour le temps des fêtes et profite de l'occasion pour vous rappeler que de petits gestes suffisent pour que chacun passe cette période en toute sécurité.

Lors de transactions avec vos cartes de débit ou de crédit : pensez à protéger votre NIP des regards indiscrets et ne quittez jamais votre carte des yeux. Sur le net, avant de transmettre vos informations personnelles, assurez-vous que les sites où vous désirez faire des transactions sont sécurisés.

À la maison, mettez en pratique les consignes de prévention des incendies. Si vous quittez la maison, utilisez des dispositifs qui laisseront croire que vous y êtes – minuterie pour les lumières et la radio, etc., faites déneiger le stationnement et ramasser le courrier afin que votre maison ait l'air habitée.

Avant de prendre la route, assurez-vous que votre véhicule est en bon état de fonctionnement. Soyez certain d'avoir à bord tous les équipements nécessaires pour faire face aux conditions hivernales. Étudiez votre trajet avant de partir et prévoyez suffi-

samment de temps pour le voyage. De cette façon, vous ne serez pas tenté d'excéder les limites de vitesse permises, ni d'adopter une vitesse qui n'est pas adaptée aux conditions de la route.

Au volant de votre véhicule, d'une motoneige ou d'un quad, respectez les règles de sécurité et les limites de vitesse affichées. Si vous consommez de l'alcool, des médicaments ou si vous êtes fatigué, ne conduisez pas. Prévoyez une solution sécuritaire pour vos déplacements.

Pour 2011, la Sûreté du Québec réitère son engagement à être résolument tournée vers le citoyen. Par l'accomplissement du mandat légal qui lui est confié et des valeurs qui guident ses actions, la Sûreté du Québec confirme son engagement dans l'amélioration constante de la sécurité et du bien-être des citoyens.

Pour toute autre question, vous pouvez consulter notre site internet : <http://www.sq.gouv.qc.ca>

Jean-Daniel Arpin
Sûreté du Québec MRC de Montcalm

Le conseil municipal

Bilan des décisions

Séance du 1^{er} novembre 2010

ADMINISTRATION

Envoi des dossiers pour collection Arréage de taxes 2008-2009-2010 Municipalité de Saint-Jacques

Il a été résolu unanimement que les dossiers concernés soient envoyés à *la firme Bélanger Sauvé, avocats* pour collection.

Taux d'intérêts, 2011 Arréages de taxes Municipalité de Saint-Jacques

Il est résolu unanimement que le taux pour les arréages de taxes, soit fixé à 10 %, pour l'année 2011.

Location d'un photocopieur Xérox WC7765

Il a été résolu unanimement de procéder à location d'un photocopieur modèle WC7765 de la compagnie Xérox au coût de 376,70 \$, par mois, pour une durée de 5 ans.

Achat d'un souffleur Raymond Lasalle Inc.

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal et directeur des travaux public a procédé à des demandes de prix pour un souffleur Pronovost modèle P720 avec chute semi industrielle;

Il a été résolu unanimement de procéder à l'achat d'un souffleur chez Raymond Lasalle inc., et ce, au montant de 4 750,00 \$ plus taxes.

Nomination Secrétaire-trésorière adjointe Audrey St-Georges

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a aboli le poste de directrice générale adjointe en décembre 2009;

ATTENDU QU'en l'absence de la directrice générale, en ce moment, personne n'est autorisée à agir au nom de la Municipalité;

ATTENDU QUE présentement Mme Audrey St-Georges agit à titre d'adjointe administrative.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 184 du Code municipal, la Municipalité doit nommer une secrétaire-trésorière adjointe afin de pouvoir agir en l'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que madame Audrey St-Georges soit nommée secrétaire-trésorière adjointe afin de pouvoir agir en cas d'absence ou de vacances de la directrice générale et secrétaire-trésorière, et que le titre

d'adjointe administrative soit remplacé par celui de secrétaire-trésorière adjointe au guide d'emplois.

Indicateurs de gestion Municipalité de Saint-Jacques

Il a été résolu unanimement que le rapport déposé et préparé par madame Josée Favreau, directrice générale, soit accepté et acheminé au *ministère des Affaires municipales du Sport et du Loisir*. Que Madame Favreau soit autorisée à signer le rapport.

Contrat notarié Dossier : 184-186 rue Saint-Jacques Facture notaire # dossier : 10L01350091

Il a été résolu unanimement d'accepter la facture d'honoraires professionnels au montant de 2 133,05 \$(taxes incluses) pour les frais de notaire suite à la transaction de l'immeuble situé au 184 et 186 rue Saint-Jacques (Réf. dossier 10L01350091).

Demande d'installation de boîtes postales (Endroits projetés 7) Territoire de la municipalité de Saint-Jacques

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques est d'accord avec l'installation de nouveaux casiers postaux sur sept (7) sites proposés, selon les devis déposés par Postes Canada;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement de procéder à l'installation des boîtes postales sur les emplacements décrits dans les documents reçus de Postes Canada, en date du 27 octobre 2010.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Certificat de l'avis public Règlement 205-2010 Relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

Je, Josée Favreau, directrice générale de la municipalité de Saint-Jacques certifie :

Que le nombre de personnes habiles à voter pour le règlement 205-2010 est de 3 047.

Que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 315.

Que le nombre de signatures apposées est de 0.

Je déclare que le règlement 205-2010 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

Il a été résolu unanimement d'accepter le dépôt du certificat pour le règlement 205-2010.

Le conseil municipal

Bilan des décisions

Séance du 1^{er} novembre 2010 (suite)

TRANSPORT ROUTIER

Déneigement de boîtes postales

Il a été résolu à majorité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques accepte de procéder au déneigement des boîtes postales, et cela, pour la période de l'hiver 2010-2011, pour un montant de 195,00 \$ plus taxes.

Rue du Collège

Offre de service – Mesure de débit – 2 sites

ATTENDU QUE depuis plusieurs années la Municipalité de Saint-Jacques subit des problèmes de refoulement sur la rue du Collège;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à une étude afin de connaître la quantité des eaux usées véhiculées dans le réseau, en période de temps sec et en période de temps de pluie, pour connaître l'ampleur des refoulements en période de pluie;

ATTENDU QUE la Municipalité a obtenu deux soumissions pour les services, soit :

- Simo 5 610,00 \$
 - EnviroServices 5 800,00 \$
- (Plus taxes applicables).

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la soumission de la firme Simo au montant de 5 610,00 \$ plus taxes applicables.

HYGIÈNE DU MILIEU

Offre de services 2010-2011 Exterminateur usine Municipalité de Saint-Jacques

Il a été résolu unanimement que Duchesneau et fils inc. soit mandaté pour la prochaine année à effectuer l'inspection et le traitement requis pour l'usine d'épuration, le tout conformément à l'offre de service déposée en date du 21 octobre 2010. (Prix : 292 \$ excluant les taxes applicables)

Construction d'un puits d'alimentation en eau potable (puits #5)

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Jean-Guy Cadieux qu'il présentera un projet de règlement d'emprunt pour pourvoir à la dépense reliée à la recherche en eau potable, et à la construction d'un puits d'alimentation en eau potable (puits #5) situé sur le site du puits #1 au 2083 Val-des-Cèdres, à Sainte-Julienne, et autorisant un emprunt n'excédant pas 186 244 \$.

Une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite et une copie du projet de règlement a été dûment remise aux membres du conseil présents lors de la présentation de cet avis de motion.

Formation Eau potable

Il a été résolu unanimement que M. Christian Marchand ainsi que M. Benoît Leblanc soient inscrits à la formation donnée par le CÉGEP St-Laurent.

Cette formation aura lieu au garage municipal de Saint-Sulpice en janvier 2011 et février 2011, et cela à raison de deux (2) jours semaine.

URBANISME

Adoption du projet de règlement #212-2010 PIIA

RÈGLEMENT NUMÉRO 212-2010 CRÉANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE.

REVITALISATION

Projet de fête de Noël Demande de contribution

Il a été résolu unanimement d'octroyer une somme de 1000 \$ pour le projet de décoration de Noël, en lien avec le volet de revitalisation de la Municipalité de Saint-Jacques.

LOISIRS ET CULTURE

Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés Honoraires professionnels Travaux d'éclairage et d'irrigation du terrain de soccer

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques a mandaté la Firme LBHA pour la surveillance des travaux d'éclairage et d'irrigation du terrain de soccer au parc Aimé-Piette ainsi que pour la préparation des plans et devis;

ATTENDU QUE les travaux reliés à la préparation des plans et devis sont complétés;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la facture d'honoraires professionnels de la Firme LBHA au montant 19 414,50 \$ incluant les taxes, ce montant représente 100 % de la portion des plans et devis.

QUE cette dépense soit comptabilisée au projet de réaménagement du terrain de soccer.

Organismes communautaires



Carnaval de Saint-Jacques de retour du 27 au 30 janvier

Activités

Jeudi 27 janvier

Jeux de l'Âge d'or
Soirée Karaoké au Centre culturel du Vieux-Collège

Vendredi 28 janvier

Parade
Feux d'artifice
Danse 14-17 ans au Centre culturel du Vieux-Collège
Groupe de musique école Saint-Louis-de-France, 18 ans et plus permis d'alcool

Location de la Maison du Folklore

Idéal pour vos soirées du temps des fêtes, comme salle de réception, salle de réunion ou salle de cours, la Maison du Folklore est un endroit propice pour accueillir une soixantaine de personnes de soir comme de jour, la semaine comme la fin de semaine. Elle est aussi dotée d'un plancher de danse et d'une cuisinette qui est à votre disposition.

Adresse : 66, rue Sainte-Anne, Saint-Jacques
Pour informations : 450 839-2313 ou info@ppj.ca

Activités (suite)

Samedi 29 janvier

Tournoi de hockey
Dîner Fèves au lard
Jeux pour les enfants
Concours de bûcheron
Groupe de musique au Centre culturel du Vieux-Collège (p.m.)
Parade de flambeaux en raquette
Soirée groupe de musique école Saint-Louis-de-France (18 ans et plus, permis d'alcool)

Dimanche 30 janvier

Déjeuner communautaire
Boozothon
Concours amateur country Centre culturel du Vieux-Collège

Un dépliant vous sera acheminé par la poste sous peu pour tous les détails sur la programmation de cet événement.

Merci.

Pour Info : Benoît Leblanc, prés.
450 839-6272

Clinique de sang Saint-Jacques Parrainée par les Filles d'Isabelle de Saint-Jacques

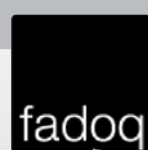
Date : Mardi 4 janvier 2011
Endroit : au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France à Saint-Jacques
Heure : de 14 h 30 à 20 h 30

N'oubliez pas qu'un don de sang, c'est un don de vie.

Merci de votre précieuse collaboration.

Ginette Panneton, responsable, 450 839-3466

Organismes communautaires



Club de l'Amitié

Âge d'Or
Saint-Jacques

Quillothon 15 janvier

Reprise des activités régulières dès le 10 janvier

Information : 450 839-3051

Horeb Saint-Jacques



HOREB SAINT-JACQUES
Maison d'accueil
et de ressourcement spirituel

Montagne où Dieu s'est révélé. Ex. 3

ACTIVITÉS JANVIER 2011

Calendrier adultes

Vendredi 14 au dimanche 16 janv. 2011 à 16 h

INTENSIF DE COUPLES

Raymonde et Marcel-Marie+ prêtre

Vendredi 21 au dimanche 23 janvier à 13 h

RETRAITE : «LA PAROLE DE DIEU LIBÈRE DU STRESS»

Christian Beaulieu, prêtre

Vendredi 28 au dimanche 30 janvier 2011 à 16 h

SESSION : «EMMAÛS» AVEC L'ÉCOLE D'ÉVANGÉLISATION SAINT-ANDRÉ

Équipe prêtre et laïcs

Calendrier enfants

Les vendredis 21 et 28 janvier de 19 h à 20 h 15

LES BREBIS DE JÉSUS 6 à 11 ans

Possibilité de réservations

Endroit idéal pour:

Congrès, organismes, mouvements, retraites,
Sessions, conférences, réceptions, cours de
formation, célébrations, fêtes familiales, démarche
de foi, accompagnement, séjour personnel...

A votre disposition :

Vastes salles entièrement équipées :

Chapelle
Chambres doubles / Chambres simples
Ascenseur
Vaste terrain pour promenade
Cuisine québécoise traditionnelle

Info : Diane De Lafontaine • 450 839-7717

Courriel : marcellebenny@satelcom.qc.ca

Site Internet : horebsaintjacques.com

Apprendre à lire et à écrire, ça se fait aussi en jouant!

CREVALE
Comité régional pour la valorisation de l'éducation

Joliette, le 15 novembre 2010 - Vous le saviez peut-être, du 27 novembre au 18 décembre prochain, plus de 156 organismes lanauois qui travaillent auprès de la petite enfance participent aux Semaines du berceau au sac à dos, en offrant des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture (ELE) aux familles.

Bien sûr, les activités proposées par ces organismes garnissent la banque de souvenirs des familles en leur faisant vivre de beaux moments. Plus important encore, elles donnent des outils aux pères et aux mères pour permettre à leurs enfants de vivre une entrée facilitée dans le monde scolaire et pour mieux les protéger contre le décrochage.

Vous l'aurez compris, pour les voir réussir sur les bancs d'école, il faut les préparer lorsqu'ils sont petits. Le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE) vous fournit quelques trucs et idées à réaliser avec les enfants de 6 ans et moins pour leur donner le goût d'apprendre à lire et à écrire :

- Participer à une activité d'ELE offerte dans votre milieu, de façon régulière. Les activités offertes dans le cadre des Semaines du berceau au sac à dos sont de belles occasions pour installer cette habitude.
- Lire avec eux, regarder et nommer les images, bricoler un petit livre de conte ou une oeuvre inspirée de l'histoire.
- Façonner des lettres et des chiffres en pâte à modeler.
- Tracer des lettres ou des mots dans la neige ou dans le sable avec une petite branche.
- Jouer avec des lettres aimantées sur le frigo.
- Lorsqu'ils sont petits, mettre à leur disposition de gros crayons et pinceaux comme des craies de cire en forme d'ampoule, par exemple. À mesure qu'ils grandissent, opter pour des crayons et pinceaux de plus petite taille, pour développer leur préhension.
- Avant d'aller au lit, avec une lampe de poche ou de chevet, jouer à projeter l'ombre d'une lettre que l'on forme avec nos doigts.

La nouvelle aventure d'Annie la chenille, intitulée Annie et la mer, renferme des cartes de jeu à faire avec les enfants. Pour vous procurer le livre, prenez part à une activité offerte par l'un des partenaires des Semaines du berceau au sac à dos et connaître le nom des organismes qui participent à l'événement, visitez le crevale.org

Source : Julie Blanchette

Agente de développement CREVALE
450 758-3585



Le conseil municipal

Bilan des décisions

Séance d'ajournement du lundi 8 novembre 2010

ADMINISTRATION

Voirie - traverse de rue

Il a été résolu unanimement de procéder à trois (3) nettoyages des fossés, estimés à 3 000 \$, situés dans le chemin du Bas-de-l'Église Nord, rue Lapointe et dans le rang des Continuations ainsi qu'à un remplacement de ponceau sur le chemin du Bas-de-l'Église Nord, estimé à 3 460 \$.

HYGIÈNE DU MILIEU

Travaux nettoyage d'égout sanitaire

Il a été résolu unanimement que Léveillé Fosses septiques soit mandaté pour effectuer le nettoyage du réseau d'égout sanitaire, selon l'estimation remise pour un montant de 3 500 \$. (Plus disposition de résidus 0,18 \$/litre et frais de transport).

Visionnement par caméra du réseau d'égout sanitaire

Il a été résolu unanimement que Colmatec inc. soit mandaté pour effectuer le visionnement par caméra du réseau d'égout sanitaire, selon l'estimation remise pour un montant d'environ 2 000 \$. (Plus rapport produit par écrit, ±200 \$)

URBANISME

Prolongement du délai pour la concordance des règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Montcalm

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Montcalm est entré en vigueur le 8 mai 2009;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Montcalm a entrepris, le 5 octobre 2010, une démarche afin de se doter d'un plan de développement intégré;

CONSIDÉRANT QUE ce plan permettra à tous les acteurs du milieu de s'investir dans le développement d'une vision à long terme, commune et partagée, de leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE ce plan répondra, entre autres, à des questions relatives au développement urbain et agricole, et ce, dans une optique d'arrimage, de cohésion et de valorisation de l'ensemble du territoire de Montcalm;

CONSIDÉRANT QUE ce plan nécessitera des ajustements au niveau du schéma d'aménagement révisé;

CONSIDÉRANT QUE pour mener à bien cette démarche, le conseil de la MRC de Montcalm demande à la municipalité de

Saint-Jacques de ralentir le processus de concordance au schéma d'aménagement révisé durant la période prévue pour la réalisation du plan;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ce plan demandera environ une année et demie d'efforts et ainsi nécessitera une prolongation de délai pour que la municipalité de Saint-Jacques puisse compléter la concordance de ses règlements d'urbanisme qui est prévue pour le 8 mai 2011;

CONSIDÉRANT QUE ce délai peut être demandé conformément aux articles 239 et 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Saint-Jacques demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de prolonger le délai pour assurer la concordance de ses règlements d'urbanisme jusqu'au 8 mai 2012.

Adoption du second projet de règlement #209-2010

ATTENDU QUE le premier projet de règlement numéro 209-2010 a été adopté par le conseil municipal, à la séance du 4 octobre 2010;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été régulièrement donné à la séance du conseil municipal, tenue le 4 octobre 2010;

ATTENDU QUE le second projet de règlement numéro 209-2010 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

ATTENDU QU'UN avis public soit publié dans le journal Le Jacobin (incluant l'information pour déposer une demande d'approbation référendaire), édition de décembre 2010, et affiché à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, (Mairie et l'église);

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que le second projet de règlement numéro 209-2010, dont l'original est déposé dans les archives de la Municipalité, soit adopté, sans changement, à toutes fins que de droits et que la directrice générale soit autorisée à procéder aux avis et actions appropriés requis par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

QUE la présente résolution soit transmise à la M.R.C. de Montcalm.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

Des nouvelles du projet de revitalisation

Concours Saint-Jacques s'illumine, édition 2010

Le comité *animation et promotion* et la municipalité de Saint-Jacques lance pour une deuxième année consécutive le concours **Saint-Jacques s'illumine** afin de soutenir et promouvoir le développement économique de notre municipalité tout en améliorant l'aspect physique des commerces et services.

Pour y participer, les gens d'affaires de Saint-Jacques doivent décorer la façade de leur entreprise ou commerce en lien avec l'ambiance du temps des Fêtes, tout en faisant parvenir leur inscription à la municipalité. Chaque entreprise et commerce de Saint-Jacques a reçu une invitation par la poste à cet effet.

Il y a des nouveautés cette année! En plus de se voir décerner une reconnaissance lors d'un 6 à 8 le 21 décembre prochain, des prix attrayants pour les entreprises gagnantes ont été rajoutés. Plus il y aura de commerces participants, plus Saint-Jacques rayonnera et plus grandes seront les chances d'accroître la clientèle.

Les institutions et services publics aussi seront sollicités. Une reconnaissance distincte leur sera attribuée. Bien que le concours s'adresse spécifiquement aux gens d'affaires de Saint-Jacques, la municipalité invite les citoyens à encourager nos gens d'affaires en décorant leurs résidences afin d'égayer davantage notre municipalité avec l'ambiance du temps Fêtes.

Odile Craig
Chargée de projet en revitalisation

Urbanisme et réglementation

Province de Québec
Municipalité régionale de comté de Montcalm
Municipalité de Saint-Jacques

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée que :

Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal

Selon l'article 2 du règlement numéro 183-2008, le conseil municipal doit établir, par résolution, le calendrier des séances ordinaires, et ce, avant le début de chaque année civile.

À cet effet, la résolution numéro 376-2010 a été adoptée le 1^{er} novembre 2010 afin d'établir les dates des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2011 selon le calendrier suivant :

10 janvier	7 février	7 mars	4 avril
2 mai	6 juin	4 juillet	1 ^{er} août
Mardi 6 septembre (lundi 5 : fête du Travail)	3 octobre	7 novembre	5 décembre

Toute demande au conseil devant être inscrite à l'ordre du jour doit parvenir à la directrice générale au moins une semaine avant la tenue de la séance.

Toute personne intéressée à prendre connaissance de ce règlement peut s'adresser à la Mairie de Saint-Jacques, au 16 rue Maréchal à Saint-Jacques, aux heures normales de bureau.

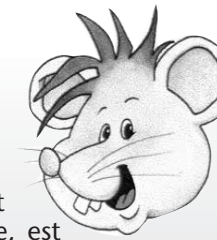
Donné à Saint-Jacques, ce 8^e jour de novembre 2010
Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Le Club de lecture du rat Biboché

Biboché, un complice des parents pour donner le goût des livres et développer des habitudes de lecture, est de retour dès le 4 janvier 2011. Le club du rat Biboché fêtera son 10^e anniversaire en 2011.

Ce club de lecture s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans. Les inscriptions se feront du 4 janvier au 12 février 2011 inclusivement. Les enfants qui seront inscrits à ce club pourront emprunter des livres portant l'autocollant du rat Biboché, assister à l'heure du conte et participer aux tirages. Veuillez prendre note que les enfants doivent s'inscrire chaque année afin d'être membre du Club. Bienvenue à tous les lecteurs et lectrices de 3 à 6 ans !!!!



Conte pour l'Halloween!



Le 21 octobre dernier, 26 enfants âgés entre 3 et 7 ans ont assisté à une heure de conte présenté par Roxane Tessier Ferland.

Danse, bonne humeur et frissons étaient au rendez-vous!

Organismes communautaires



Société d'ornithologie de Lanaudière

C.P. 339, Joliette, Qc J6E 3Z6 • <http://www.sollanaudiere.ca/> • Forum: <http://ornitho-lanaudiere.forumactif.net>

Conférences à venir :

Mercredi, le 12 janvier 2011, à 19 h à la salle RA 135 du Cégep régional de Lanaudière à Joliette, 20 rue Saint-Charles-Borromée Sud, la SOL vous invite à une causerie d'Alice Geoffroy sur le parc national de la Pointe-Pelée et sa région, en Ontario. Ce parc et ses environs constituent le meilleur endroit à l'intérieur des terres, en Amérique du Nord, pour observer la migration des oiseaux chanteurs vers le nord. Situé sur le lac Érié, à l'extrême sud du Canada, le parc abrite une forêt carolinienne et s'est mérité la réputation de «capitale des Parulines en Amérique du Nord». Admission: membres 2 \$, non membres 4 \$. Bienvenue à tous. Informations : Luc Foisy, tél.: 450 759-8987

Recensement des oiseaux de Noël :

L'année 2010 marquera le 28^e anniversaire de cet événement. La SOL a organisé en effet le premier décompte en 1983 pour ensuite tenir l'événement année après année, beau temps, mauvais temps.

Le recensement des oiseaux de Noël est une activité de plein air en vue d'observer les oiseaux demeurant dans nos régions ou de passage. De plus, l'événement est une fête regroupant membres et invités de la Société d'ornithologie de Lanaudière lors d'un brunch-oiseaux où voltigent harmonie et plaisir.

Le décompte aura lieu cette année le samedi 18 décembre, suivi d'une réunion des participants le 19 décembre à partir de 11 h au Cégep de Joliette (20, St-Charles-Borromée, salle RA-213).

Rappelons que chaque observation est importante, de la tourterelle triste au geai bleu en passant par les oiseaux de proie, les pics et les canards. L'ensemble des informations constituent un portrait ornithologique de la région de Lanaudière qui s'avère un outil pertinent pour évaluer les tendances à la hausse ou à la baisse des espèces d'oiseaux. Nous aimerions avoir un portrait plus complet de Saint-Jacques. Si cela vous intéresse de vous joindre à une équipe pour votre premier recensement veuillez communiquer avec Bernard Cloutier b.clou@hotmail.com ou au 450 753-7661.

Vous pouvez aussi juste nous informer des oiseaux que vous aurez observé le 18-12-10 en indiquant l'espèce, la quantité, l'heure de l'observation et le lieu (ex : Rang des Continuations à St-Jacques à 10 h a.m., 2 pics mineur.), en adressant un courriel à jeannedarc@intermonde.net avant 9 h le 19-12-2010

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

PASSION-LECTURE



Quelques titres pour la saison qui s'annonce

Pour les adultes

- *Le mystère de Noël*, roman de Mary Higgins Clark
- *Fantôme d'hiver*, roman de Kate Mosse
- *Vivre l'hiver au Québec*
- *Party! 1001 idées pour fêter toute l'année*
- *La fête de Noël au Québec*
- *Des traces dans la neige : 100 ans de ski au Québec*
- *La vie comme je l'aime* – Chroniques d'hiver de Marcia Pilote

Musique

- *L'album du temps des fêtes*, CD de La Volée d'Castors

Pour les enfants

- *Un étranger dans les bois*, album
- *Idées pour Noël*, plus de 100 idées de décorations, cartes, papiers et boîtes cadeau
- *Vois-tu ce que je vois? La nuit de Noël*, (du genre *Où est Charlie?*)
- *Mon Noël d'enfer*, roman pour 10 ans et plus
- *Sept comme setteur* (roman d'épouvante de Noël)

- *22 chansons de Noël*. Livre et CD pour les enfants

En janvier 2011, pour les abonnés qui en feront la demande, une liste de tous les documents adultes acquis en 2010 sera accessible.

En janvier exclusivement!

Avis à tous les jeunes lecteurs

C'est le temps des Fêtes et nous en profitons pour proposer aux jeunes âgés entre 4 et 11 ans un tirage bien spécial. Il suffit d'emprunter un ou plusieurs livres à la bibliothèque pour pouvoir participer. Le prix à gagner : deux bas de Noël remplis de cadeaux- surprises d'une valeur de plus de 25\$ chacun. Vous avez jusqu'au 18 décembre pour participer. Le nom des gagnants sera dévoilé le lundi 20 décembre. Bonne chance à tous... Ho! Ho! Ho!...

Nos souhaits pour vous...

Pour cette période des Fêtes qui arrive à grand pas, nous vous souhaitons des jours marqués d'instant mémorables, remplis de petits et grands bonheurs. Que la lecture accompagne cette fin d'année et nourrisse vos moments de détente 2011.

L'équipe de la bibliothèque

Congé des Fêtes

La bibliothèque municipale sera fermée du 22 décembre au 3 janvier inclusivement. Le dernier prêt sera le mardi 21 décembre de 14 h à 18 h. Nous serons de retour le mardi 4 janvier pour le prêt de livres (14 h à 18 h).

Afin de vous permettre de faire une bonne provision de lecture pour la période des Fêtes, vous pourrez emprunter **10 livres** (au lieu de 7) à compter de jeudi le **2 décembre**.

Exposition

Venez admirer les toiles de l'artiste peintre **Sophie Venne**, qui nous présente une exposition sous le thème : *Nature morte*. Une artiste de chez nous à découvrir ou à redécouvrir.



Urbanisme et réglementation

Province de Québec
Municipalité régionale de comté de Montcalm
Municipalité de Saint-Jacques

AUX PERSONNES INTERESSEES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION REFERENDAIRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT #209-2010, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 55-2001.

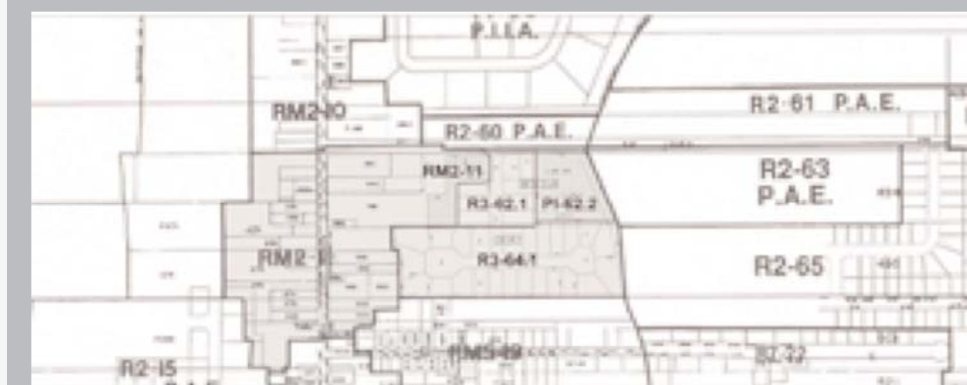
Avis public est donné de ce qui suit :

- 1• Suite à l'assemblée publique de consultation tenue le 2 novembre 2010, le conseil a adopté à la séance du 8 novembre 2010 le second projet de règlement # 209-2010 modifiant le règlement de zonage # 55-2001 de la Municipalité de Saint-Jacques afin de permettre les usages de services (P1) et les usages infrastructures et équipements (P3) du groupe public à l'intérieur de la zone RM2-11.
- 2• Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et les zones contiguës afin que le règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une demande relative à la disposition ayant pour objet :

- a) De permettre les usages de services (P1) et les usages infrastructures et équipements (P3) du groupe public à l'intérieur de la zone RM2-11.

Plan de la zone concernée et des zones contiguës



Une telle demande vise à ce que le règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones auxquelles elles s'appliquent d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

3. Descriptions des zones

3.1 le paragraphe a) du point 2 du présent avis affecte la zone concernée RM2-11 et est constituée des lots suivants :

3024890	3024900	2025229	2025232	2025235	2025250	2025253	2025256	3688528
3024898	2025227	2025230	2025233	2025240	2025251	2025254	2025257	4184745
3024899	2025228	2025231	2025234	2025249	2025252	2025255	3385753	4184746

3.2 le paragraphe a) du point 2 du présent avis affecte les zones contiguës suivantes : R2-60, R3-62.1, R3-64.1, RM5-19, RM3 18, A1-9, R3-15.2, RM2-10 qui sont constituées des lots suivants :

R2-60	R3-62.1	R3-64.1	RM5-19						
3780823	4288197	3025123	3025155	3025166	3025187	3025195	3025202	3025213	3025237
3780824	4288198		3025159	3025167	3025188	3025196	3025203	3025216	3025241
3934576	4288199		3025160	3025171	3025189	3025197	3025204	3025217	3025243
3934577	4288201		3025161	3025172	3025190	3025198	3025205	3025218	
4138427			3025162	3025178	3025191	3025199	3025206	3025220	
4138428			3025163	3025179	3025193	3025200	3025207	3025221	
			3025165	3025180	3025194	3025201	3025212	3025224	*suite page suivante

Urbanisme et réglementation

Province de Québec
Municipalité régionale de comté
de Montcalm
Municipalité de Saint-Jacques

RM3-18	A1-9	R3-15.2	RM2-10						
3024891	3025209	3023128	3023135	3259114	3024880	3025246	3025262	3025275	3025282
3024892	3025210	3023129	3024326	3259115	3024881	3025247	3025264	3025276	3934575
3024894	3025211	3023130	3024328	3579269	3024882	3025248	3025265	3025277	
3024895	3025214	3023131	3024398		3024889	3025258	3025271	3025278	
3024896	3025215	3023132	3024530			3025259	3025272	3025279	
3024902	3025236	3023133	3024531			3025260	3025273	3025280	
3025208		3023134	3025244			3025261	3025274	3025281	

Le plan délimitant les zones concernées et contiguës pourra être consulté à la mairie de Saint-Jacques, au 16 rue Maréchal, à Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture.

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 16 décembre 2010;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

5. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'ouverture.

6. Absence de demande

Toutes les dispositions de ce second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du second projet

Le second projet peut être consulté au bureau de la directrice générale, à la mairie de Saint-Jacques, au 16 rue Maréchal, à Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture.

Donné à Saint-Jacques ce 8^e jour du mois de décembre de l'an deux mille dix
Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

Adoption du budget

Province de Québec
Municipalité régionale de comté
de Montcalm
Municipalité de Saint-Jacques

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, qu' :

En vertu de l'article 956 du Code municipal, prenez avis que l'assemblée spéciale pour l'adoption des prévisions budgétaires, pour l'année 2011, de cette Municipalité, aura lieu le lundi 13 décembre 2010, à 19 h, à la Mairie de Saint-Jacques, au 16 rue Maréchal, à Saint-Jacques.

Et qu'à cette assemblée spéciale, seulement des questions relativement au budget seront à l'ordre du jour.

Donné à Saint-Jacques, ce 24^e jour de novembre 2010
Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

Loisirs et Culture Saint-Jacques



Entraîneurs demandés

Comme chaque année, le succès de notre saison de soccer dépend beaucoup de l'implication de tout un chacun. Pour ce faire, le Club de Soccer est en pleine période de recrutement pour des entraîneurs.

Qu'est-ce qu'il faut pour devenir entraîneur de soccer?

- Avoir le goût de s'impliquer activement pour nos jeunes;
- Être disponible en soirée pour la tenue des matchs et des pratiques;
- Aimer le sport;
- Avoir le goût de relever un nouveau défi;
- Être généreux de son temps.

Si vous êtes intéressés (es) à devenir entraîneurs, vous n'avez qu'à contacter Geneviève Babin afin de lui remettre votre nom, adresse complète, date de naissance, numéro de téléphone et adresse courriel en téléphonant au 450 839-3671 poste 7670 ou par courriel loisir@st-jacques.org.

Une rencontre se tiendra en février afin de vérifier les besoins de formation des entraîneurs, le Club de Soccer Saint-Jacques sera entièrement responsable des formations. Toutes les personnes intéressées à devenir entraîneur seront invitées à prendre part à cette rencontre.

Relève recherchée pour la Fête nationale



Le comité de l'édition 2010 de la Fête nationale de Saint-Jacques se retire après plusieurs années d'implication. Le travail accompli au cours des dernières années a été grandement apprécié par toute la population et des félicitations sont adressées au comité organisateur et à leur équipe. Afin de poursuivre cette activité très populaire et fort appréciée par l'ensemble des jacobins et des jacobines, nous sommes à la recherche de bénévoles souhaitant prendre la relève pour la tenue de l'événement. Si vous souhaitez vous impliquer, veuillez communiquer avec le service des loisirs et de la culture au 450 839-3671 poste 7670 ou loisir@st-jacques.org

Halloween 2010

La Municipalité souhaite remercier M. Stéphan Lessard et tous les gens qui se sont joints à lui lors de la fin de semaine de l'Halloween. Plusieurs activités (film, danse pour les 12-17 ans, bal masqué, dîner hot-dogs) avaient été mises en place afin de rejoindre l'ensemble des citoyens.

Merci à chacun d'entre vous pour votre implication et votre dévouement!

Merci également aux pompiers qui ont assuré la sécurité de nos enfants!

Invitation aux familles de la Nouvelle-Acadie



Nous développons présentement, dans votre municipalité, un atelier : «causerie-activité». En effet, nous voudrions rassembler des mères et/ou des pères ainsi que leurs enfants de 2 à 5 ans (possibilité d'amener les poupons) afin de briser l'isolement et d'offrir des outils éducatifs.

Idée du déroulement de l'activité ;

1^{ère} partie : Causerie entre parents animée par une éducatrice. (Les enfants sont pris en charge par une autre éducatrice et une bénévole)

2^e partie : Activité éducative parent/enfant animée par une éducatrice

Le tout d'une durée de 2 h soit de 9 h à 11 h
Hiver 2011

Journée à déterminer

Au sous-sol de l'église de Saint-Jacques

Pour une préinscription et informations veuillez communiquer avec Valéry Côté ou Christine Lacroix au 450 439-2669 ou 1 877 439-2669.

Loisirs et Culture Saint-Jacques

Ski m'branche, c'est Val St-Côme

Endroit : Station de ski
Val St-Côme

Pour qui : Toute la famille,
enfants de moins de 12 ans
doivent être accompagnés d'un adulte

Début : Samedi 15 janvier 2011

Durée : 7 semaines

Coûts : 25\$ (billet et autobus inclus)
25\$ (billet seulement)

Départ* : 7 h 15

Retour* : 17 h 15

*Stationnement du CCVC, 50 rue Saint-Jacques

Billets également disponibles pour 7 dimanches à
partir du 16 janvier 2011 au coût de 30\$ (aucun
transport n'est offert pour les dimanches)

Un accompagnateur assistera le groupe pour une
durée de 7 semaines.

Veuillez prendre note que les inscriptions sont
payables par chèque ou en argent comptant.

La municipalité se réserve le droit d'annuler
l'activité si le nombre requis de participants n'est
pas atteint. Dans ce cas, un remboursement sera
effectué. Dans les autres cas, les activités ne sont
pas remboursables, sauf s'il s'agit d'une raison
médicale et sur présentation du billet d'un
médecin.

Il faut réserver les billets avant le mercredi précédent
la date choisie par téléphone 450 839-3671
poste 7670 ou par courriel loisir@st-jacques.org.

Les billets devront être récupérés et payés dans la
journée du vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à
16 h directement à la mairie de Saint-Jacques. Le
nombre de billets est limité.

Bienvenue à tous les skieurs et planchistes!



Club de soccer Saint-Jacques

Les inscriptions auront lieu en
février, consultez le site internet,
les informations seront disponibles
dès la fin du mois de janvier.

Le Club de Soccer de Saint-Jacques est à préparer la
prochaine saison de soccer 2011 et le temps est déjà
venu de **RECRUTER ET DE FORMER** de nouveaux
arbitres.

Ce que nous offrons :

- Formation d'arbitre payée par le Club de Soccer
de Saint-Jacques;
- Équipement d'arbitre (chandail et short);
- Encadrement par le responsable d'arbitres;
- Salaire très intéressant.

Si vous êtes intéressé(e) à devenir arbitres, vous n'avez
qu'à contacter Geneviève Babin afin de lui remettre
votre nom, adresse complète, date de naissance en
téléphonant au 450 839-3671, poste 7670 ou par
courriel à loisir@st-jacques.org.



Avis de recherche Club de soccer de Saint-Jacques

Le comité du Club de soccer de Saint-Jacques
a également un besoin urgent de bénévoles. Le
Club permet à au-delà de 180 jeunes à
pratiquer un sport tout au long de l'été. Votre
implication est essentielle, les jeunes ont
besoin de vous! Pour informations, veuillez
communiquer avec Geneviève Babin au service
des loisirs et de la culture 450 839-3671 poste
7670 ou par courriel loisir@st-jacques.org

Municipalité de Saint-Jacques

Article 955
du code municipal

Rapport de la situation financière pour l'année 2010

Budget 2010 - Municipalité de Saint-Jacques

Revenus		
• Montants prévus au budget 2010	3 661 388 \$	
• Montants perçus au 14 septembre 2010	3 483 347 \$	
• Affectation du surplus	100 000 \$	
• Montants à percevoir au 31 décembre 2010	235 906 \$	
• Montants pour financement à long terme des dépenses de fonctionnement	- \$	
• Montant total des revenus prévisibles 31 décembre 2010	3 819 253 \$	
Dépenses		
• Montants prévus au budget 2010	3 631 968 \$	
• Montants dépensés au 14 septembre 2010	2 083 137 \$	
• Montants à dépenser au 31 décembre 2010	1 455 581 \$	
• Remboursement en capital	177 622 \$	
• Amortissement	(386 090) \$	
• Remboursement du fonds de roulement	61 675 \$	
• Dépense en activité d'investissements	363 496 \$	
• Montant total des dépenses prévisibles au 31 décembre 2010	3 755 421 \$	
Surplus prévisible pour l'année 2010	63 832 \$	
Note : Ces chiffres sont une analyse sommaire et approximative de la situation financière en cours et seront vérifiés à la fin de l'exercice financier, au 31 décembre 2010.		
Rémunération et allocation de dépenses des membres du conseil		
Maire :	Rémunération	11 184,00 \$
	Allocation	5 592,00 \$
Conseiller :	Rémunération	3 718,00 \$
	Allocation	1 864,00 \$
Maire :	Rémunération M.R.C.	8 930,10 \$
	Allocation M.R.C.	4 464,81 \$

Les principaux projets réalisés en 2010 se résument comme suit:

- Planification des travaux de réfection de la rue Saint-Jacques.
- Élaboration du scénario de revitalisation de Saint-Jacques.
- 6^e édition des Fêtes gourmandes de Lanaudière.
- 2^e édition de la fête des bénévoles.
- Resurfacement d'une partie du rang des Continuations.
- Réfection du terrain de tennis.
- Irrigation et éclairage du terrain de soccer.
- Acquisition de la résidence et du garage
«Les Équipement Bruno Roy».
- Renouvellement du contrat de déneigement.

Avis :

La réunion pour l'adoption du budget 2011 sera tenue le
lundi 13 décembre 2010, à 19 h, à la Mairie de Saint-
Jacques, au 16, rue Maréchal à Saint-Jacques.

Commentaires :

À ce jour, l'état des dépenses et des revenus nous laisse prévoir un
excédent de 63 832 \$, pour l'exercice financier se terminant le
31 décembre 2010. Ce surplus s'explique principalement par des
revenus supplémentaires, de la taxe foncière et des droits de mutation.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des
questions ou si vous désirez de plus amples informations, il nous
fera plaisir de vous répondre.

Déposé le 1^{er} novembre 2010.
Pierre Beaulieu, Maire

Loisirs et Culture Saint-Jacques

Horaire de la Patinoire École Saint-Louis-de-France



Lundi au Jeudi

18 h à 21 h

Vendredi

18 h à 22 h

Samedi et Dimanche

10 h à 16 h 30 et de 18 h à 22 h

Début des activités :

dès que la température le permettra

Veuillez prendre note que l'horaire de la fin de semaine s'appliquera durant tout le congé des Fêtes ainsi que pendant la semaine de relâche (si la température le permet!) à l'exception des jours suivants où le sous-sol de l'école ne sera pas accessible :

FERMÉ

**24 et 31 décembre en soirée
25 décembre et
1^{er} janvier toute la journée**

AVIS AUX UTILISATEURS/UTILISATRICES

Afin de préserver la qualité de la glace, en cas de pluie ou de température trop élevée, nous vous demandons de NE PAS utiliser la patinoire. Sachez que nous tâcherons de rendre la glace accessible le plus rapidement possible.

Veuillez prendre note que seuls (es) les patineurs/euses auront accès au sous-sol de l'École Saint-Louis-de-France selon les heures d'ouverture. Aucun flânage ne sera toléré.

Cours de Chants

Initiation au chant avec un professeur d'expérience.

Vocalises, respiration, appui, voix mixte, voix de poitrine...

Début des cours : fin janvier, durée de 5 semaines

Horaire : Lundi de 18 h 30 à 20 h

Coût : 125 \$

Minimum de 6 personnes, requis pour débiter les cours • 15 ans et plus

Invitation aux joueurs et joueuses de badminton

Tous les mercredis de 18 h 30 à 21 h 30 au gymnase de l'École St-Louis-de-France vous pouvez venir jouer au badminton gratuitement. **Début des activités le mercredi 12 janvier 2011.**

Modalités :

Réservez votre terrain en composant le 450 839-3671, poste 7670 • 1 heure par réservation

Vous pouvez également vous présenter sur place et s'il y a un terrain de disponible vous pourrez jouer.

L'activité physique en plein air vous intéresse?



Nous sommes à la recherche d'adultes intéressés à participer à un programme de conditionnement physique en plein air. Les cours sont offerts par un instructeur certifié de Cardio Plein Air, entreprise spécialisée.

Cardio-musculation

Étirements dynamiques, période cardio-vasculaire par intervalles, exercices de musculation et de relaxation.

Les cours se dérouleront au parc Aimé-Piette les lundis et mercredis de 18 h à 19 h 15.

Nombre minimum de personnes par cours : 10
Début des cours : 10 janvier 2011

Coût : 146,75 \$ (taxes incluses), si vous vous inscrivez avant le 23 décembre 2010.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le service des loisirs et de la culture.

Vous pouvez également consulter le site internet au www.cardiopleinair.com

Cours de guitare

Apprenez la guitare avec un professeur d'expérience.

Début des cours : fin janvier, durée de 5 semaines

Horaire : Lundi de 18 h 30 à 20 h

Coût : 125 \$

Minimum de 6 personnes, requis pour débiter les cours
15 ans et plus

Loisirs et Culture Saint-Jacques

Offrez-vous l'activité physique en cadeau pour 2011

Yoga

Lieu : Centre culturel du Vieux-Collège

Date : Les mardis du 1^{er} février au 29 mars (relâche le 1^{er} mars 2011)

Heure : 19 h 15

Coût : 90 \$ (taxes incluses)

Un minimum de

10 personnes est requis, maximum 15 personnes.



Les inscriptions auront lieu du 13 décembre 2010 au 14 janvier 2011.

Step

Lieu : Complexe Sportif

Collège Esther-Blondin

Date : Les lundis (10 cours)

Heure : 19 h 15

Coût : 90 \$ (taxes incluses)

Un minimum de

10 personnes est requis, maximum 15 personnes.



Les inscriptions auront lieu du 13 décembre 2010 au 14 janvier 2011.

Hockey sur glace

Tu as entre 8 et 14 ans et tu aimes le hockey? Tu as envie de jouer avec des jeunes de ton âge et de faire des rencontres contre d'autres équipes? Viens jouer dehors avec Para'S'Cool!

Catégorie :

Pee-wee de 8 à 10 ans

garçons/filles

Bantam de 11 à 14 ans

garçons/filles

Au départ, quelques semaines de parties où les joueurs (euses) apprendront les différentes techniques de patinage, de lancer ainsi que les rudiments du hockey. Ensuite, dans une ambiance de saine compétition, il y aura possibilité de rencontres inter municipales.

Équipement de hockey complet requis (patins, gants, jambières, etc...) **P.S. Casque avec protège-visage et protège cou obligatoire.** Le chandail et les bas sont fournis par Para'S'cool.

Tarif pour 6 semaines (le jeudi) à raison de 1 fois par semaine, durée 1 h 30 : 75 \$ par enfant, un minimum d'inscriptions est requis pour la tenue de l'activité.

(Avec un moniteur de Para'S'cool et une possibilité de rencontres inter municipales sans frais)



Activités multisports

Tu as entre 8 et 14 ans et tu as envie de bouger, sauter et courir! Tu veux faire des jeux et des sports

organisés pour toi dans une ambiance amicale et de saines compétitions! Le volet multisports se divise en deux catégories :

1^{re} : Sports : basket-ball, handball, hockey cosom, etc.

2^e : Jeux : Sentinelle, ballon-chasseur, diamant, etc.

Tarif pour 10 semaines à raison de 1 fois par semaine/ 1 h : 55 \$ par enfant (avec un animateur de Para'S'cool). Un minimum d'inscription est requis pour la tenue de l'activité. Les activités se dérouleront le vendredi à 18 h 30 au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France. Début des activités le vendredi 14 janvier 2011.

Inscriptions du 6 au 23 décembre 2010 en composant le 450 839-3671 poste 7670 ou par courriel loisir@st-jacques.org, début des activités dans la semaine du 10 janvier 2011.